

### PARTIE I – RENSEIGNEMENTS SUR LE VENDEUR

Dénomination sociale : \_\_\_\_\_ Réservé à l'administration Numéro d'entreprise : \_\_\_\_\_

Appellation commerciale : \_\_\_\_\_ Numéro de licence de détaillant : \_\_\_\_\_  
(si elle est différente de la dénomination sociale) (d'essence, de carburant et de produits émetteurs de carbone)

Adresse postale : \_\_\_\_\_ Personne-ressource : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Téléphone d'affaires : \_\_\_\_\_

Adresse physique où sont conservés vos dossiers : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_  
(si différente de l'adresse postale) \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
(le cas échéant)

### PARTIE II – INVENTAIRE D'ESSENCE ET DE DIESEL

Fournir le nom de vos grossistes d'essence, de carburants et de produits émetteurs de carbone. (Si plus de deux fournisseurs, annexer la liste.)

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Faites-vous de la vente en consignment?  Oui  Non

Dernière livraison d'essence A \_\_\_\_\_ M \_\_\_\_\_ J \_\_\_\_\_ Dernière livraison de diesel A \_\_\_\_\_ M \_\_\_\_\_ J \_\_\_\_\_  
du grossiste (litres) du grossiste (litres)

### PARTIE III – CALCUL DE LA TAXE EXIGIBLE SUR L'INVENTAIRE DE PRODUITS ÉMETTEURS DE CARBONE

Tous les détaillants d'essence, de carburants et de produits émetteurs de carbone devraient calculer l'incidence de l'augmentation graduelle de la taxe sur les produits émetteurs de carbone sur leur inventaire de tels produits à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, à 0 h 1, en utilisant le tableau ci-dessous. (Remplissez un formulaire distinct pour chaque emplacement.)

Inventaire de produits émetteurs de carbone, à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2020, 0 h 1				
Type de produit émetteur de carbone	Capacité du réservoir de stockage	(A) Quantité	(B) Augmentation graduelle de la taxe sur les produits émetteurs de carbone	(C) Taxe exigible sur les produits émetteurs de carbone (A x B)
Essence			0,0221 \$ / litre	\$
Diesel			0,0268 \$ / litre	\$
<b>(D) Total de la taxe exigible sur les produits émetteurs de carbone</b> (Additionner les montants dans la colonne C)				\$

### PARTIE IV – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ESSENCE ET LES CARBURANTS SUR L'INVENTAIRE

Tous les détaillants d'essence, de carburants et des produits émetteurs de carbone devraient calculer la réduction de la taxe sur l'essence et les carburants sur leur inventaire de carburants, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020, 0 h 1 à l'aide du tableau ci-dessous. (Remplissez un formulaire distinct pour chaque emplacement.)

Inventaire d'essence et de carburants, à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2020, 0 h 1			
Type de produit	(E) Quantité	(F) Réduction de la taxe sur l'essence et les carburants	(G) Crédit d'impôt pour l'essence et les carburants (E x F)
Essence		0,0463 \$ / litre	\$
Diesel		0,0605 \$ / litre	\$
<b>(H) Total du crédit d'impôt pour l'essence et les carburants</b> (Additionner les montants dans la colonne G)			\$

### PARTIE V – CALCUL DE LA TAXE NETTE EXIGIBLE SUR L'INVENTAIRE

**(I) REMBOURSEMENT NET = (H – D)** \$

1. Aucun remboursement pour moins de 20 \$ ne sera émis
2. Veuillez envoyer le ou les formulaires de remboursement par la poste et veuillez adresser toute demande de renseignements à : Finances et Conseil du Trésor, Division de l'administration du revenu, Administration de l'impôt, C.P. 3000, Fredericton (N.-B.) E3B 5G5 (téléphone : 800 688 7070).
3. Le ou les formulaires de remboursement doit être rempli d'ici le **15 mai 2020**.
4. Les détaillants ayant plus d'un emplacement doivent remplir un formulaire de remboursement distinct pour chaque emplacement. Fournissez le numéro de chaque emplacement.

### PARTIE IV – ATTESTATION

J'ATTESTE PAR LES PRÉSENTES que les renseignements fournis dans ce rapport sont vrais, complets et exacts à tous égards.

\_\_\_\_\_  
Nom (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Titre

\_\_\_\_\_  
(Signature de la personne ou de son représentant autorisé)

\_\_\_\_\_  
Date